



© Lillo Cantà

« La fabrique de l'image » en balade photographique, lauréat du Prix du Public 2011

REINTEGRATION AWARD 2012

APPEL À PROJETS

**30 NOVEMBRE
REINTEGRATION AWARD 2012
A NAMUR**

TOUS A LA BOURSE !

Dès 13h, une bourse d'échanges offrira aux projets participants un lieu et un temps de rencontre où chacun aura l'opportunité de se présenter aux acteurs du réseau et au public.

Cette bourse s'adresse à tous les acteurs du secteur et à toute personne intéressée par les initiatives en santé mentale. L'objectif est de découvrir différents projets ; une bonne occasion de bavarder et de réfléchir, de partager des expériences et des idées ou de faire connaissance avec de nouvelles initiatives.

Chacun pourra aussi voter pour le Prix du Public du Reintegration Award – édition 2012.

LA CÉRÉMONIE

Vers 17h, la Remise des Prix du Jury et du Public clôturera l'après-midi.

**12^e EDITION
DU REINTEGRATION AWARD**

Le Reintegration Award met à l'honneur toute initiative belge visant la réintégration des personnes souffrant d'une maladie mentale. Les meilleurs projets francophones seront récompensés par un soutien financier d'un total de 7.500 € : Prix du Jury (5.000 €) et Prix du Public (2.500 €).

Le CRéSaM (Centre de Référence en Santé Mentale) vous invite à découvrir les projets lors d'une manifestation organisée le **vendredi 30 novembre à l'Arsenal à Namur**.

Comme chaque année, Eli Lilly Benelux sa apporte son soutien financier à l'événement.

COMMENT PARTICIPER ?

Conditions

- Toute initiative belge visant la **réintégration** et/ou la **déstigmatisation** de la maladie mentale peut introduire un projet.
- Chaque projet sera **représenté par au moins un membre** de l'organisation porteuse de l'initiative lors de la Bourse d'échanges et de la Remise du Reintegration Award.
- Le projet ne peut pas avoir bénéficié d'un soutien financier venant du secteur pharmaceutique.
- Pour participer, il suffit de compléter le questionnaire de présentation du projet annexé au Règlement du Reintegration Award (max 5 pages A4).
- Le questionnaire doit être accompagné d'un résumé d'une page A4, transmis en version word et pdf.

SOYEZ À TEMPS !

La date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est fixée au **22 octobre 2012** (date de la poste, du fax ou de l'e-mail faisant foi).

Pour des questions d'organisation, il est demandé aux projets de faire connaître leurs **intentions** quant à leur participation **pour le 1^{er} octobre 2012**. Merci !

Le dossier doit être envoyé au CRéSaM, par la poste, par fax ou par mail.

PLUS D'INFORMATIONS...

Dans le règlement de participation au concours

CRéSaM, asbl Centre de Référence en Santé Mentale
✉ Bd de Merckem 7 à 5000 Namur
☎ 081 25 31 40
📠 081 25 31 46
📧 cresam@cresam.be - www.cresam.be